

Peugeot rappelle 2008 II, Rifter, Partner Voiture particulière / Véhicule utilitaire léger



- Noms des modèles ou références concernés : **2008 II, Rifter, Partner Voiture particulière / Véhicule utilitaire léger.**
- Marque : **Peugeot**
- **GTIN 02.10.2023 - 15.11.2023 (2008 II) 11.09.2023 - 22.01.2024 (Rifter and Partner)**
- Informations complémentaires : **e2*2007/46*0624*24, e2*2007/46*0624*25 (Rifter and Partner), e2*2007/46*0625*26 to e2*2007/46*0625*28 (Rifter and Partner), e2*2007/46*0639*27 (2008 II)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Lorsqu'il y a une erreur spécifique dans le circuit de vide et après 6 secondes avec le frein serré, l'unité de commande électronique envoie une «valeur invalide» à la compensation de frein hydraulique (HBC). Cela peut entraîner l'arrêt du fonctionnement du HBC, ce qui entraîne une réduction de l'efficacité du freinage. Cela augmente le risque d'accidents et de blessures.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre